

Nadine ROUQUET-RICHARD

LA CÉRAMIQUE GALLO-ROMAINE DU PARC SAINT-PAUL À BOURGES (Cher)

La céramique gallo-romaine de Bourges, dans le Cher, n'est pas connue, ou très mal, faute d'études et de publications. Face à ce constat, le Service d'Archéologie municipal a décidé de mettre en place, sur plusieurs années, un vaste programme d'investigations consacré à ce type de matériel de la capitale des Bituriges. La céramique du parc Saint-Paul, qui présente une large variété de formes et de pâtes, a été choisie pour contribuer à l'amorce de cette recherche d'envergure.

I. PRÉSENTATION

1. Le gisement.

Le parc Saint-Paul, fouillé en 1995 par J. Troadec¹, se situe sur le flanc occidental de l'éperon de plateau de Bourges, non loin de l'Auron (affluent du Cher) qu'il domine de quelques mètres (Fig. 1). A toutes les époques (gauloise, antique, médiévale), ce secteur se trouvait hors des fortifications de la ville. Il a révélé des structures d'habitat, dont cinq états successifs de

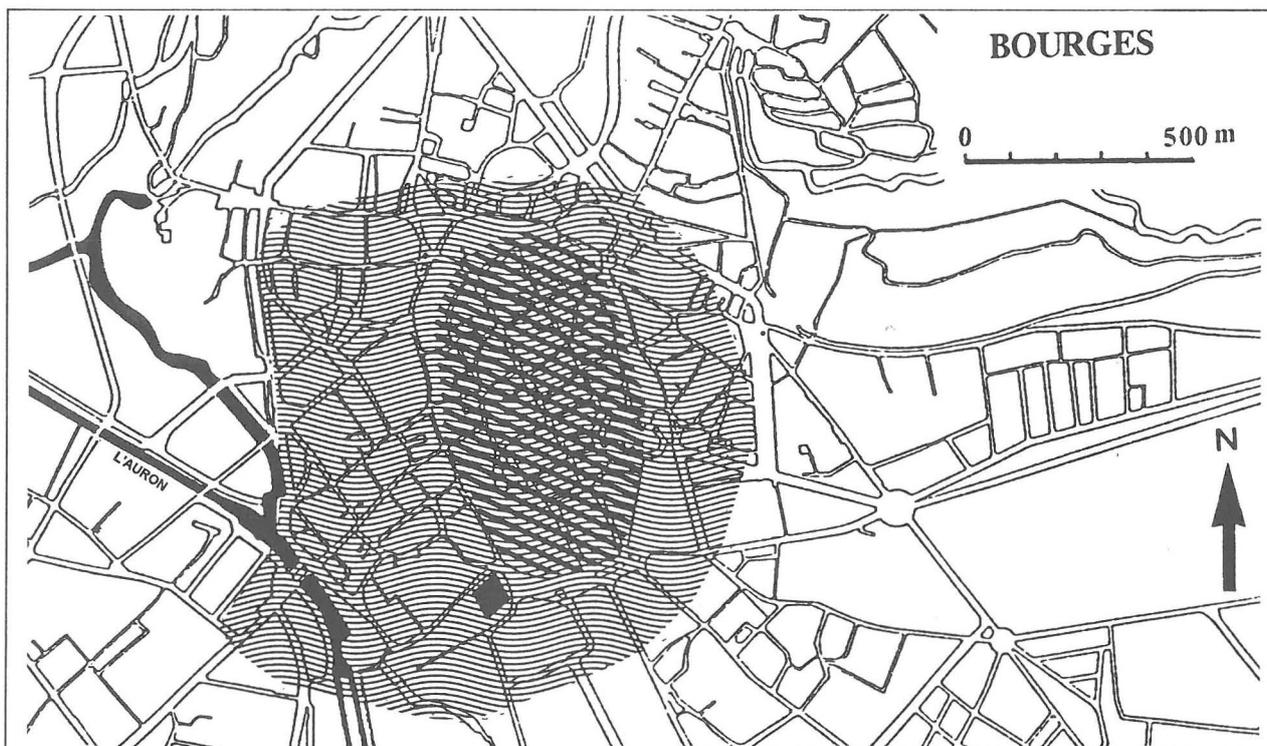


Figure 1 - Situation du site du parc Saint-Paul à Bourges.
Tramé clair : emprise minimale reconnue archéologiquement au Haut-Empire ;
tramé foncé : emprise minimale reconnue archéologiquement au Bas-Empire ; ◆ : localisation de la fouille du parc Saint-Paul.

¹ Conservateur Territorial du Patrimoine en chef.

construction et d'aménagement qui ont pu être placés chronologiquement entre la période augustéenne et la fin du III^e, voire le début du IV^e s.

2. Perspective de l'étude.

La constitution d'une base de données fiable, susceptible de servir de référence pour les études céramologiques des prochains gisements de la ville a donc motivé cette première démarche. Il s'est agi dans un premier temps d'élaborer un catalogue de formes assorti d'un tessonnier et de tenter de caler chronologiquement les cinq niveaux d'occupation du site. Pour ce faire, les comparaisons typo-chronologiques ont été effectuées, de préférence, avec du matériel publié, trouvé dans des ateliers de production céramique sur le territoire biturige, voire dans les régions voisines. Ceci afin de cerner au mieux les éléments datants et d'éviter de trop grands décalages chronologiques avec le matériel extra-régional. Ces exigences ont contraint à ne prendre en compte qu'un nombre restreint de formes. Les datations ainsi obtenues par quelques céramiques communes, l'ensemble de la *terra nigra* et la sigillée² devront donc être systématiquement vérifiées puis affinées au cours des prochaines études, pour confirmer ou infirmer ces premiers résultats. Notre objectif est d'essayer d'établir par la suite des datations plus précises sur les céramiques locales. Ce sont elles, en effet, qui présentent le plus de modifications morphologiques sur des laps de temps assez courts et qui sont, de ce fait, à même de nous servir de véritables fossiles directeurs.

II. ÉTUDE QUANTITATIVE ET QUALITATIVE

1. Méthodologie.

Le matériel céramique, à l'exception des amphores³, a tout d'abord été trié et compté en nombre de fragments et en nombre minimum d'individus par unité stratigraphique et par groupe technique. Il représente un volume de 0,48 m³ soit 4816 tessons pour un NMI de 643.

Les groupes techniques ont été définis à l'œil nu, selon trois principaux critères concernant l'aspect de la pâte (grosseur, texture), la couleur (surface et tranche) et son traitement de surface.

Les collages interstrates, certes non exhaustifs, ont ensuite été repérés afin d'attester ou de vérifier la contemporanéité de certaines couches entre elles.

Les dessins concernent 154 individus représentatifs par leurs formes, leurs décors ou inscriptions, du lot céramique. Pour chaque vase dessiné et inventorié, une fiche technique a été élaborée. Elle précise les dimensions de l'objet, ses couleurs (références au code Munsell), ses composants, sa cuisson, son traitement de surface et toutes autres observations intéressantes (défauts, datation, références bibliographiques, diffusion, etc.). Au fur et à mesure de cette étude, un tessonnier représentatif de 50 groupes de pâtes différentes a été créé, les échantillons feront prochainement

l'objet d'analyses pétrographiques. Chaque fiche comprend donc un numéro de référence à l'un des 50 groupes. Ces fiches sont archivées au Service d'Archéologie municipale.

2. Définition des catégories céramiques.

La céramique du Parc Saint-Paul comprend 13 catégories de pâte. Il s'agit pour la majeure partie de vases tournés (au tour rapide) et bien cuits.

La *terra nigra* - Céramiques réalisées dans une pâte fine et homogène, comprenant une forte densité de paillettes de mica blanc très fines. La couleur de la pâte va du beige au gris foncé, celle de l'engobe, toujours soigneusement lustré, va du gris moyen au gris foncé.

La céramique engobée rouge - Céramiques tournées dans une pâte moyennement fine, de texture homogène et de couleur beige à orangé. L'engobe, orange à rouge foncé, est généralement épais, uniforme, mat ou légèrement brillant.

La céramique sablée - Céramiques en pâte très fine et de texture homogène. Sa couleur va du blanc cassé au beige et son engobe est brun avec des reflets verdâtres. Sa principale caractéristique réside dans la présence de grains de sable très fins projetés sur la paroi externe.

La céramique modelée - Céramiques grossières, voire très grossières, aux panses modelées et aux lèvres tournées. La pâte, hétérogène, a parfois l'aspect nougaté et est de couleur beige à noir.

La céramique type "Beuvray" - Céramiques à pâte très fine et homogène, de couleur beige. L'engobe déposé en fine pellicule est orange clair mat.

La sigillée - Céramiques tournées ou moulées dans une pâte fine et homogène, de couleur orange clair à ocre. L'engobe, également orange clair à ocre, peut être mat ou brillant.

La céramique engobée blanc - Céramiques tournées dans une pâte fine à moyennement fine de texture homogène. Cette pâte, beige orangé à brun clair, comprend une forte teneur en mica blanc très fin. L'engobe épais mais rayable à l'ongle est blanc crème mat.

La céramique micacée dorée - Céramiques tournées dans une pâte moyennement fine et homogène de couleur beige à orange. Le traitement de surface se résume à un lissage sommaire et à l'application sur le col et la lèvre d'une pellicule de mica doré.

La céramique ardoisée - Céramiques à pâte très fine et homogène, de couleur beige à gris clair. L'engobe gris moyen est lustré.

La céramique à pâte kaolinique - Céramiques non engobées, à pâte très fine et homogène, de couleur blanche.

La métallescente - Céramiques à pâte fine et homogène, de couleur beige à orange clair. L'engobe épais et uniforme va du brun au vert foncé brillant.

La commune claire - Catégorie générale regroupant toutes les céramiques claires n'appartenant pas à un

2 Je tiens à remercier vivement Jean-Louis Tilhard pour sa généreuse contribution à l'étude des sigillées.

3 Les amphores de ce gisement sont étudiées par Céline Barthélémy dans le cadre d'un mémoire de maîtrise (Université de Paris I), sous la co-direction de Françoise Dumasy et de Fanette Laubenheimer.

groupe technique distinct. Les communes claires rassemblent donc les céramiques tournées dans une pâte moyennement fine à grossière, de texture plus ou moins homogène, de couleur beige à orange. De finition relativement sommaire, ces céramiques ont reçu, pour la plupart, un léger lissage, voire un léger engobage.

La commune sombre - Lot rassemblant toutes les céramiques sombres dont les critères techniques ne correspondent à aucune catégorie déjà définie. Les communes sombres réunissent les céramiques tournées dans une pâte moyennement fine à grossière, de texture plus ou moins homogène et de couleur gris à noir. De finition plus ou moins sommaire, ces céramiques ont été soit engobées, soit simplement lissées. Certaines ont reçu un décor guilloché.

3. Comportement des groupes techniques (Fig. 2 et 3).

□ Analyse des données.

Le tableau est représentatif de l'évolution de chaque groupe technique au sein des cinq phases repérées sur le site. Il met en évidence la prédominance ou l'absence

de certains ensembles et permet notamment de constater les phénomènes d'associations ou de remplacements des catégories au fil du temps. Six à onze groupes cohabitent sur cet espace : six catégories sont en effet présentes pendant la première occupation, huit pendant la deuxième, sept pendant la troisième, dix pendant la quatrième et onze pour la dernière. Six groupes sont toujours présents : il s'agit de la céramique engobée blanc, de la modelée, de la *terra nigra*, de la sigillée, de la commune claire et de la commune sombre. Ces deux dernières sont largement majoritaires pendant toute la période d'occupation du site. La commune claire ne cesse d'augmenter, excepté en phase 2a où elle est moins présente. La commune sombre diminue régulièrement sauf pendant la quatrième occupation. La sigillée est, quant à elle, très régulière, elle varie peu au cours des trois siècles d'occupation. La *terra nigra* n'apparaît que dans l'état 1b, elle perd de l'importance dans l'état suivant, augmente ensuite légèrement pour rediminuer dans le dernier état. La modelée décroît régulièrement à l'exception de la phase 2a où elle augmente un peu. L'engobée blanc suit un parcours croissant pendant les trois premiers états puis diminue régulièrement jusqu'à

| Groupe technique | Etat 1a | Etat 1b | Etat 2a | Etat 2b | Etat 3 |
|------------------------|---------|---------|---------|---------|--------|
| Commune claire | 30 | 36 | 20 | 41 | 61 |
| Commune sombre | 49 | 27 | 18 | 27 | 22 |
| Sigillée | 3 | 2 | 2 | 2 | 3 |
| Terra nigra | 0 | 10 | 6 | 7 | 3 |
| Cér. modelée | 13 | 12 | 15 | 7 | 1 |
| Cér. à engobe blanc | 3 | 9 | 25 | 7 | 1 |
| Type "Beuvray" | 3 | 3 | 13 | 7 | 0 |
| Cér. sablée | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 |
| Cér. à engobe rouge | 0 | 0 | 0 | 1 | 5 |
| Cér. micacée dorée | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 |
| Métallescente | 0 | 0 | 0 | 1 | 2 |
| Cér. ardoisée | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 |
| Cér. à pâte kaolinique | 0 | 1 | 0 | 0 | 1 |

Figure 2 - Tableau de l'évolution des groupes techniques.

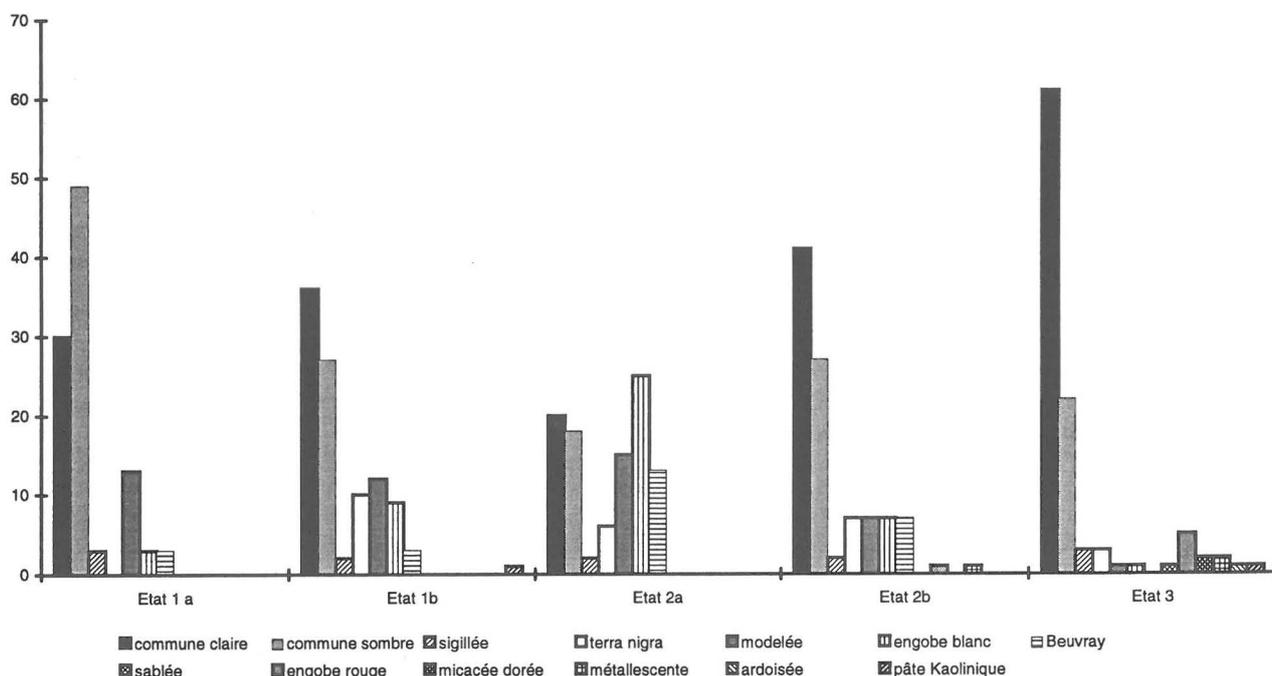


Figure 3 - Graphique de l'évolution des groupes techniques.

la dernière occupation. La céramique type "Beuvray" stagne pendant les états 1a et 1b, elle augmente rapidement en 2a pour diminuer en 2b et disparaître dans l'état 3. La céramique sablée, la céramique ardoisée et la micacée dorée n'apparaissent qu'à un faible pourcentage dans ce dernier état. L'engobée blanc et la métallescente ne sont présentes que pendant les deux dernières occupations où elles tendent à prendre de l'importance. Dans l'état 1b, lorsque la commune claire et la céramique engobée blanc augmentent, la commune sombre, la sigillée et la modelée diminuent ; dans le même temps, apparaissent la *terra nigra* et la céramique à pâte kaolinique. Dans l'état 2a, la commune claire, la commune sombre et la *terra nigra* perdent de l'importance, la sigillée stagne mais la modelée, la céramique engobée blanc et la céramique type "Beuvray" augmentent. En 2b, la commune claire, la commune sombre et la *terra nigra* croissent au détriment de la modelée, de la céramique type "Beuvray" et de la céramique engobée blanc qui diminuent. Pour ce qui est de la sigillée, elle est présente dans des quantités identiques. En ce qui concerne l'ultime état, la part de la commune claire augmente tout comme celle de la métallescente, de l'engobée rouge et de la sigillée. En revanche, la commune sombre, la *terra nigra*, la modelée, la céramique engobée blanc et la céramique type "Beuvray" diminuent. Quant à la céramique micacée dorée et à la sablée, elles apparaissent simultanément dans l'état 3.

III. ÉTUDE TYPO-CHRONOLOGIQUE

1. La céramique de l'état 1a (Fig. 4).

L'état 1a correspond aux premières traces d'occupation du site (Tableau 1). Il est matérialisé sur le terrain par des empreintes de structures architecturales implantées dans le substratum géologique et par un sol. L'ensemble est scellé par un remblai. Le mobilier de ce premier état se compose de 39 fragments répartis en 6 groupes techniques. L'ensemble dominant en nombre de fragments est celui des communes sombres puisqu'il représente 49 % de la totalité des tessons. Le reste du lot comprend 30 % de commune claire, 13 % de modelée et 3 % de type "Beuvray", d'engobée blanc et de sigillée.

□ La commune sombre

Cet ensemble est constitué de fragments épars de panses et d'une lèvre ourlée, légèrement débordante sur l'extérieur qui a permis de noter avec certitude la présence d'un vase fermé.

□ La commune claire

Elle est représentée par des fragments de panse, un petit bord rentrant, une lèvre évasée et un fragment de fond plat qui témoignent de l'existence d'une coupe ou assiette et d'un vase fermé.

□ La céramique modelée

Ce groupe n'est attesté que par un gros fragment de panse et un petit lot de tessons gaulois.

□ La céramique type "Beuvray"

Seul un fragment de panse de gobelet, engobé à l'intérieur et décoré d'un motif de losanges irréguliers sur la paroi externe correspond à cette catégorie.

□ La céramique engobée blanc

Elle est matérialisée par une attache inférieure quadrifide large et peu épaisse et par un fragment de panse issu d'une forme non identifiable.

□ La sigillée

Elle est présente par un fragment d'assiette (n° 4) de forme particulière du service italique 1c.

2. La céramique de l'état 1b (Fig. 4 et 5).

L'état 1b (Tableau 2) est également caractérisé par des vestiges de construction traditionnelle (poteaux, sablières, mur) et des sols dans lesquels, pour certains, des aménagements ont été réalisés (foyer rudimentaire et petite fosse peut-être destinée à stabiliser un vase ?). Le nombre de fragments issus de cet état s'élève à 1228. Il faut compter en nombre de restes 36 % de commune claire, 27 % de commune sombre, 12 % de modelée, 10 % de *terra nigra*, 9 % d'engobée blanc, 3 % de type "Beuvray", 2 % de sigillée et à peine 0,5 % de céramique à pâte kaolinique. Quelques rares fragments de campaniennes sont également présents sous forme de tessons plats et épais (0,6 cm).

□ La commune sombre

Elle comprend un lot de 5 fragments issus d'un même vase de forme indéterminée, des vases fermés (n° 21) à la lèvre courte, arrondie et légèrement évasée ; des coupes (n°s 10 et 11) à lèvre rentrante, une assiette (n° 6) dont la paroi très courbe s'achève par une lèvre également rentrante.

□ La commune claire

Outre quelques fragments épars de panses de vases non identifiables, elle n'est représentée que par 2 cols de cruches (n°s 29 et 30). Le premier repose sur un ressaut situé à la jonction de la panse et du col. Il est court, légèrement incurvé et se termine par une lèvre très évasée de section triangulaire. Le second se compose d'une lèvre en entonnoir à encorbellement externe, la paroi de son col est très fine.

□ La céramique modelée

Elle est représentée par un bord de large vase et de nombreux fragments de panses. La seule lèvre non dessinable est épaisse, toute plate, et est dépourvue de toute moulure. La quasi totalité des tessons sont couverts sur leur face interne d'une pellicule noire épaisse (n°s 24 et 25). Ces deux vases ont une grosse lèvre, rabattue obliquement vers l'extérieur. Leur surface interne présente un petit bourrelet et leur extrémité est arrondie. Ce groupe comprend aussi deux vases de

| Etat 1a | datation | -27 | 14 | 37 | 41 | 54 | références orales ou bibliographiques |
|-------------------|-------------|--------------|-------------|--------|-------|----|---------------------------------------|
| forme | Tène finale | Aug. précoce | Aug. tardif | Tibère | Néron | | |
| inv. 154 | | | | | | | r. o. : Tilhard |
| tessons modelés | | | | | | | r. o. : Lévery |
| tessons peignés | | | | | | | r. o. : Lévery |
| datation proposée | | | | | | | |

Tableau 1 - Calage chronologique de l'état 1a.

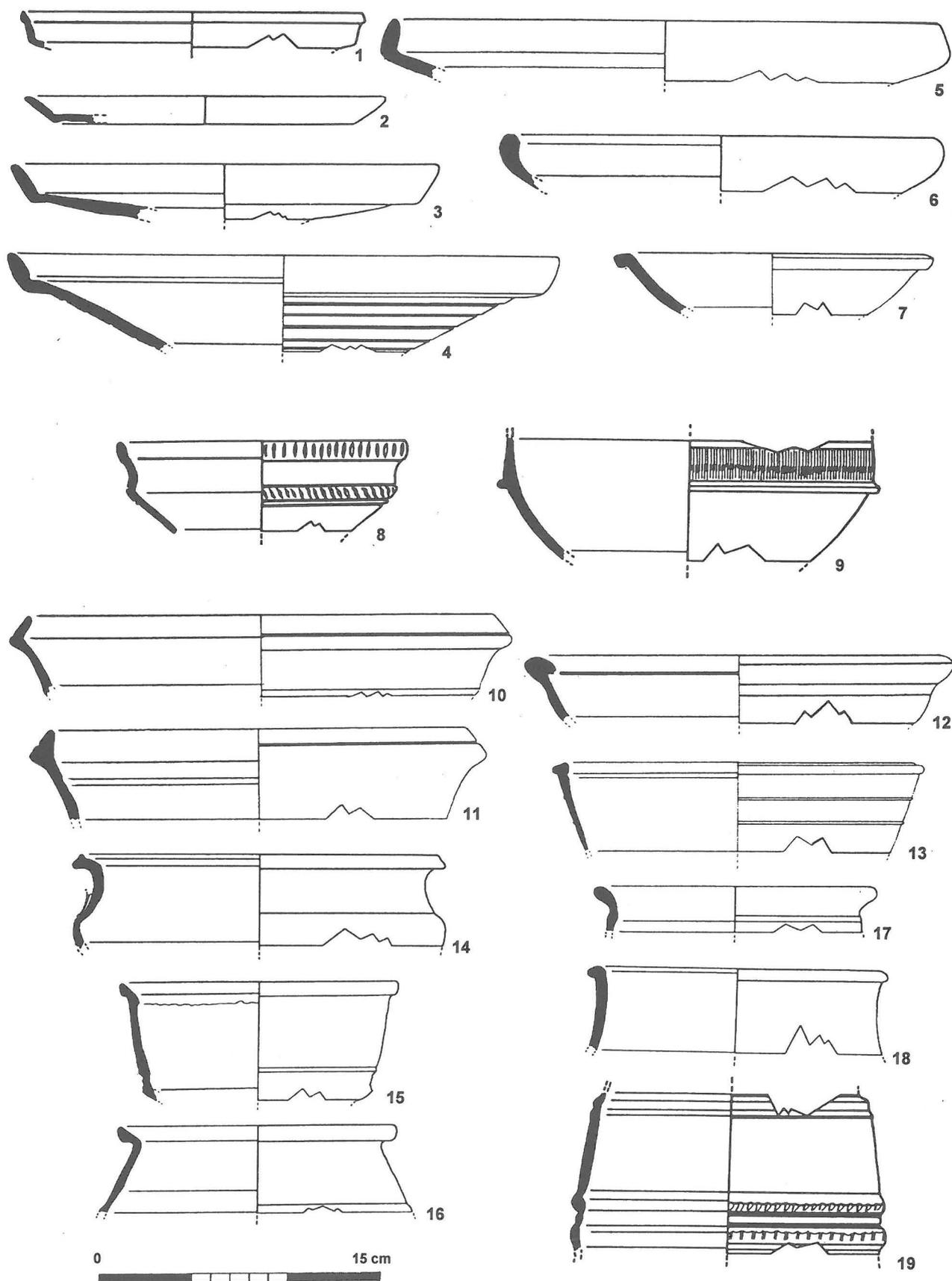


Figure 4 - Céramiques des contextes augustéens des états 1a (1) et 1b (2 à 19) du parc Saint-Paul à Bourges.

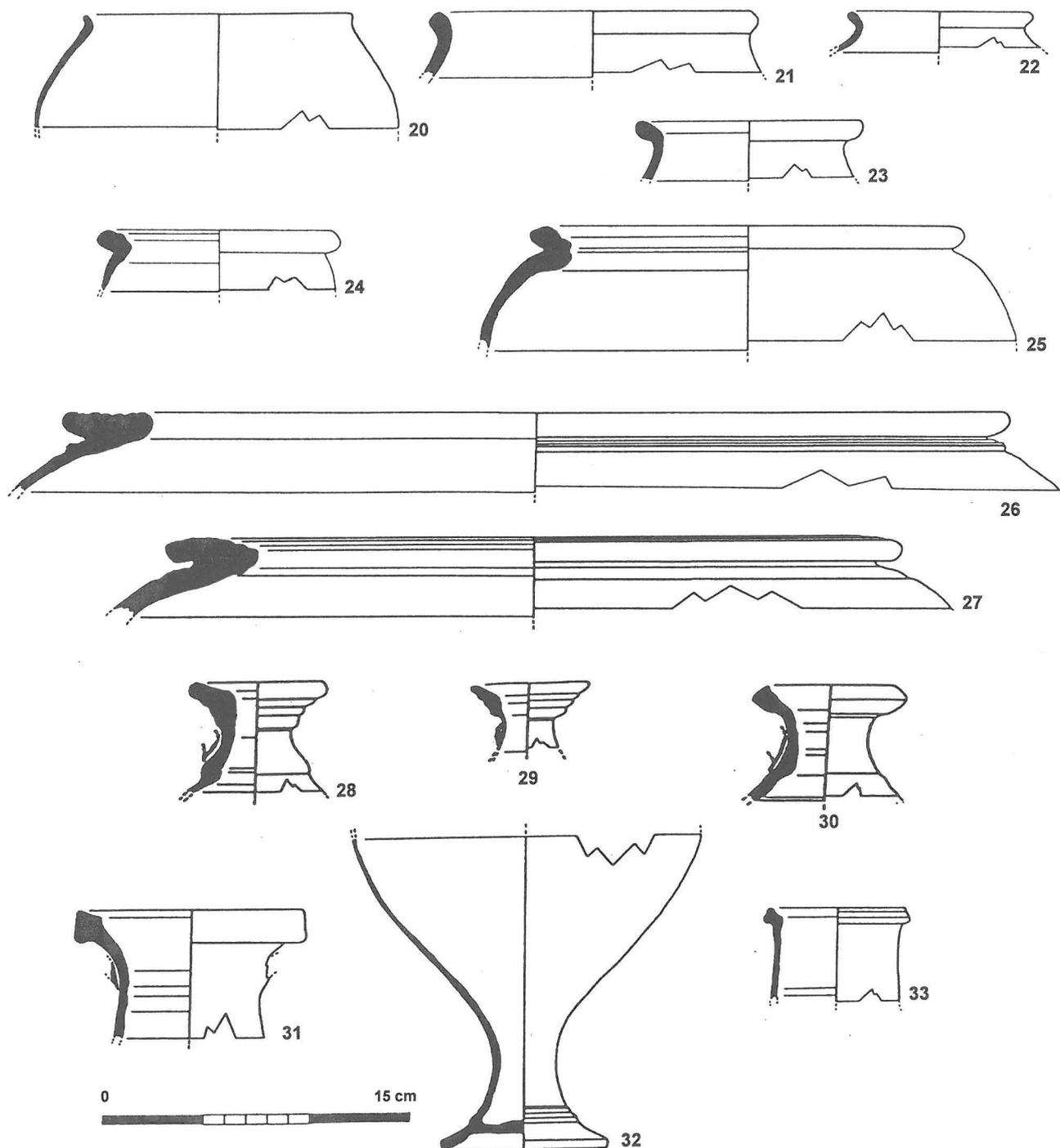


Figure 5 - Céramiques de l'état 1b (contexte Auguste-Tibère) du parc Saint-Paul à Bourges.

même type : les formes (n^{os} 26 et 98) qui ont des lèvres épaisses et larges avec pour l'une, un méplat discrètement concave formé d'une juxtaposition de tores concentriques, et pour l'autre, un méplat légèrement convexe à la surface scandée de petits ressauts de faible relief.

□ *La céramique type "Beuvray"*

Les tessons de cette catégorie sont tous associés au type gobelet.

□ *La céramique engobée blanc*

Les tessons entrant dans cette catégorie technique sont exclusivement représentés par des fragments de

cruches : un fond annulaire et une anse quadridite, plus étroite. Dans ce groupe se trouve également un pied d'amphorette (inv. 133) à la base large et moulurée qui s'affine considérablement avant de s'évaser pour soutenir une panse haute et globulaire. Il y a aussi la partie supérieure d'un vase caréné (inv. 106) qui possédait peut-être une anse, (voire deux ?) et qui a une lèvre rabattue horizontalement vers l'extérieur en présentant sur son méplat un bourrelet saillant.

□ *La sigillée*

Cette catégorie est représentée par une tasse (n^o 8) qui correspond à la forme Ha. 8 du service II, par une

| Etat 1b | | datation | -27 +1 | 14 | 37 | 41 | 54 | 68 | 69 | 96 | références orales ou bibliographiques | |
|-------------------|--------------------|----------------|-----------------|-------------|--------|--------|-------|----------|----|----|--|------------------------|
| occupation | forme | Tène finale | Aug. précoce | Aug. tardif | Tibère | Claude | Néron | Flaviens | | | | |
| construction | inv. 33 | | | | | | | | | | Ménez 1989, f. 29 | |
| | inv. 150 | | | | | | | | | | r. o. : Tilhard | |
| | Ha. 2, service II | | | | | | | | | | r. o. : Tilhard | |
| | Ha. 8 | | | | | | | | | | r. o. : Tilhard | |
| | Ha. 7, service I | | | | | | | | | | r. o. : Tilhard | |
| | inv. 44 | | | | | | | | | | Ménez 1989, f. 23 c | |
| | inv. 49 | | | | | | | | | | Ménez 1989, f. 75 | |
| sol | inv. 45 | | | | | | | | | | Santrot 1979, f. 115 | |
| remblais | inv. 38 | | | | | | | | | | Tuffreau et Lintz 1944, f. 1, p. 3 | |
| | inv. 97 | | | | | | | | | | Ferdière 1979, fig. 2, 80 | |
| | assiette italique | | | | | | | | | | r. o. : Tilhard | |
| | assiette italique | | | | | | | | | | r. o. : Tilhard | |
| | assiette La Grauf. | | | | | | | | | | r. o. : Tilhard | |
| | assiette La Grauf. | | | | | | | | | | r. o. : Tilhard | |
| | Ha. 4 | | | | | | | | | | r. o. : Tilhard | |
| | Ha. 8 | | | | | | | | | | r. o. : Tilhard | |
| | assiette Ic | | | | | | | | | | r. o. : Tilhard | |
| | Ha. 3 | | | | | | | | | | r. o. : Tilhard | |
| | Drag. 18 | | | | | | | | | | r. o. : Tilhard | |
| | Service II | | | | | | | | | | r. o. : Tilhard | |
| | inv. 119 | | | | | | | | | | | Riquier 1996, f. 67-55 |
| | inv. 133 | | | | | | | | | | | Richard 1991, f. 156 |
| | inv. 39 | | | | | | | | | | | Ménez 1989, f. 24a |
| | inv. 37 | | | | | | | | | | | Ménez 1989, f. 27c |
| | inv. 33 | | | | | | | | | | | Ménez 1989, f. 29 |
| | inv. 70 | | | | | | | | | | | Ménez 1989, f. 60a |
| | inv. 40 | | | | | | | | | | | Ménez 1989, f. 74 |
| | inv. 41 | | | | | | | | | | | Ménez 1989, f. 74 |
| | inv. 42 | | | | | | | | | | | Ménez 1989, f. 74 |
| | inv. 43 | | | | | | | | | | | Ménez 1989, f. 43 |
| | Ménez 77 | | | | | | | | | | | Ménez 1989, f. 77 |
| Ménez 21i | | | | | | | | | | | Ménez 1989, f. 21i | |
| Ménez 83 | | | | | | | | | | | Ménez 1989, f. 83 | |
| Ménez 56 | | | | | | | | | | | Ménez 1989, f. 56 | |
| datation proposée | | | | | | | | | | | | |

Tableau 2 - Calage chronologique de l'état 1b.

coupelle Drag. 24 de La Graufesenque (n° 9) décorée de guillochis. Parmi ce mobilier, il faut compter également une forme Ha. 7 du service I, un vase Ha. 2 du service II, un autre individu incomplet et mal identifié mais appartenant vraisemblablement au service italique II, une forme Ha. 8, deux assiettes italiques, deux assiettes du sud de la Gaule, un vase Ha. 4, un Ritt. 5 et un Drag. 18 de La Graufesenque.

□ *La céramique à pâte kaolinique*

Elle n'est représentée que par le vase (n° 19). Il s'agit d'un grand gobelet à paroi fine décorée d'incisions régulières.

□ *La céramique engobée rouge*

L'engobée rouge n'est matérialisée que par un petit fragment de forme non identifiable.

□ *La terra nigra*

Parmi les fragments morphologiquement identifiables, il faut noter la présence de trois vases-bobines correspondant aux formes Ménez 75 et 77 qui sont notamment illustrées par le vase (n° 13), des assiettes de forme Ménez 21i, 23a, 23c (n° 4), 24a (n° 2), 27c (n° 5) et 29 (n° 3), des bords de vases fermés de forme Ménez 60a (n° 15), 74 (n° 20) 83, 86 (n° 22) et un bol de la forme Ménez 56.

3. La céramique de l'état 1b ou 2a (Fig. 4, 5 et 6).

Les remblais attribuables à la démolition, situés entre les niveaux de la deuxième et de la troisième occupation du site n'ont pas pu être rattachés avec certitude à un état précis. De ce fait, le mobilier issu des deux couches concernées (1066 et 1068) est traité séparément des deux autres (Tableau 3).

□ *La commune sombre*

Ce lot est constitué d'une anse bifide engobée de noir, d'un fragment de vase à panse à dépressions, de petite taille, de deux fonds plats de vases, de sept bords de vases fermés dont la forme n° 23 qui présente une lèvre courte et épaisse à l'extrémité arrondie rabattue obliquement vers l'extérieur et une assiette à panse sphérique qui s'achève par une lèvre de section quadrangulaire formant collerette (n° 7).

□ *La commune claire*

Elle est représentée par un pied de tripode de section quadrangulaire, par un bord de coupe à lèvre triangulaire légèrement rentrante dont la base est soulignée par un étroit sillon sur la surface externe, par trois fonds annulaires de cruches et par une anse quadrifide. Deux formes seulement étaient dessinables : une coupe (n° 12) qui se termine par une lèvre rentrante en crochet et le col d'une cruche (n° 28) à paroi épaisse couronnée

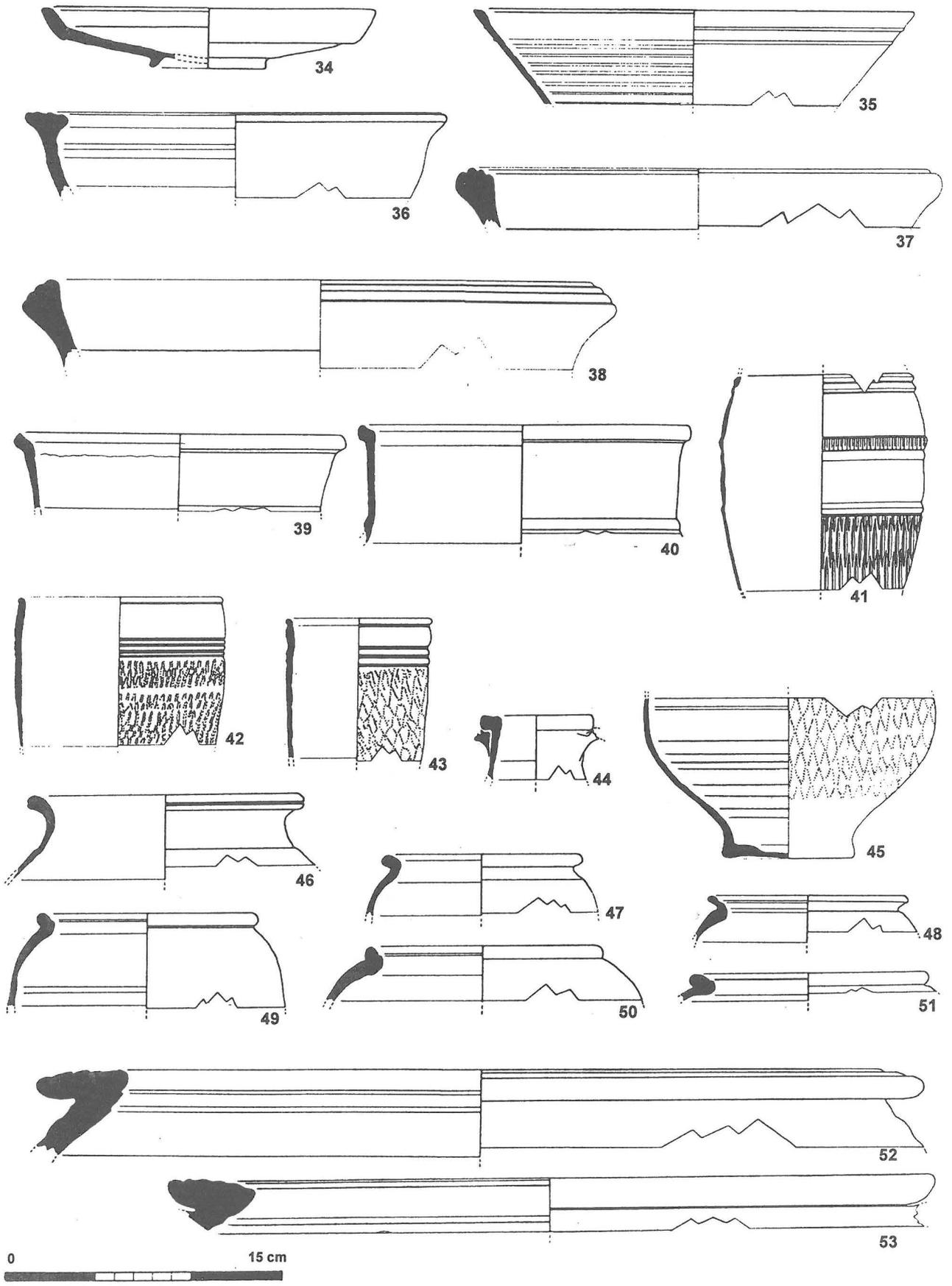


Figure 6 - Céramiques de l'état 2a (première moitié du 1^{er} s. apr. J.-C.) du parc Saint-Paul à Bourges.

| Etat 1b ou a | | datation | -27 | 14 | 37 | 41 | 54 | 69 | 96 | références orales ou bibliographiques |
|-------------------|----------|-------------|--------------|-------------|--------|--------|-------|----|----|---------------------------------------|
| remblais | forme | Tène finale | Aug. précoce | Aug. tardif | Tibère | Claude | Néron | | | |
| | inv. 78 | | | | | | | | | Amelin/Chartrain 1993, p. 230, f. 17 |
| | inv. 90 | | | | | | | | | Amelin/Chartrain 1993, p. 232, f. 12 |
| | inv. 67 | | | | | | | | | Ménez 1989, f. 6a |
| | inv. 108 | | | | | | | | | Ferrière/Villard 1993, fig. 2-32, 128 |
| datation proposée | | | | | | | | | | |

Tableau 3 - Calage chronologique de l'état 1b ou 2a.

d'une lèvre à encorbellement externe, à l'extrémité arrondie et au méplat supérieur légèrement oblique et incurvé.

□ *La céramique modelée*

La modelée est représentée par deux fragments de panse qui semblent correspondre à une forme de large coupe.

□ *La céramique type "Beuvray"*

Le groupe "Beuvray" est constitué de fragments de gobelets décorés de palmettes.

□ *La céramique engobée blanc*

L'ensemble de céramique engobée blanc est formé d'un col de cruche (n° 31) à deux anses surmonté d'une lèvre débordante de section quadrangulaire présentant une face intérieure en gouttière, un méplat légèrement incurvé et oblique ainsi qu'une face interne concave.

□ *La sigillée*

La sigillée est représentée par des Ritt. 5 et 8 de La Graufesenque, un plat du sud de la Gaule ainsi qu'un Walter 79 de Lezoux.

□ *La céramique engobée rouge*

Elle se compose d'un fragment de fond annulaire qui présente sur la surface interne un décor de cercles concentriques guillochés.

□ *La terra nigra*

La *terra nigra* comprend, quant à elle, la partie supérieure d'un vase à lèvre évasée (n° 17) ainsi qu'un autre vase (n° 18) qui s'achève par une lèvre en bourrelet.

4. La céramique de l'état 2a (Fig. 6).

Le deuxième état est marqué par l'évolution architecturale des aménagements. Les techniques et matériaux traditionnels laissent place aux constructions

maçonnées. Les grands axes d'orientations demeurent presque inchangés mais les structures d'habitat se répartissent de part et d'autre d'un espace-limite étroit interprété comme une venelle. Dans ce niveau d'occupation, la céramique se compose de 25 % de céramique engobée blanc, 20 % de commune claire, 18 % de commune sombre, 15 % de modelée 13 % de type "Beuvray", 6 % de *terra nigra* et 2 % de sigillée (Tableau 4).

□ *La commune sombre*

Ce groupe est représenté par des fragments épars de panses de formes difficilement identifiables. Une petite lèvre proche morphologiquement de la forme Ménez 60 appartient à cet ensemble, tout comme un petit morceau de lèvre moulurée accompagné de tessons de vases fermés. Un petit pied annulaire se trouvait associé à ce matériel au même titre qu'un vase fermé (n° 46) et qu'une assiette de la forme Ménez 26a.

□ *La commune claire*

La commune claire renferme un fragment décoré de bandes fines en relief, disposées à l'oblique sur la panse d'un grand gobelet de forme similaire à celui en pâte kaolinique décrit ci-dessus. Egalement une petite lèvre ourlée qui surmonte la panse globulaire d'un vase fermé engobé d'orange clair. Parmi ce mobilier se trouve aussi un pied de tripode, court, de section rectangulaire, très rubéfié.

□ *La céramique modelée*

Cette catégorie renferme de nombreux fragments rubéfiés et épais. Deux formes dessinées sont très proches morphologiquement. Ce sont de larges coupes (n° 38) aux panses modelées et aux lèvres moulurées offrant sur leurs méplats quatre tores concentriques.

| Etat 2a | | -27 | +1 | 14 | 37 | 41 | 54 | 68 | 69 | 96 | 192 | références orales ou bibliographiques |
|-------------------|----------|--------------|-------------|--------|--------|-------|----------|----------|----|----|--------------------------|---------------------------------------|
| construction | forme | Aug. précoce | Aug. tardif | Tibère | Claude | Néron | Flaviens | Antonins | | | | |
| | Ritt. 5 | | | | | | | | | | | r. o. : Tilhard |
| sol | inv. 46 | | | | | | | | | | | Joly 1996, fig. 10, n° 3 |
| | inv. 81 | | | | | | | | | | | Ménez 1989, f. 76 |
| | inv. 69 | | | | | | | | | | | Ménez 1989, f. 60 |
| | inv. 65 | | | | | | | | | | | Amelin/Chartrain 1993, p. 235, f. 8 |
| destruction | inv. 73 | | | | | | | | | | | Joly 1996, fig. 9, n° 6 |
| | | | | | | | | | | | | Richard 1991, f. 50 |
| | inv. 143 | | | | | | | | | | | r. o. : Tilhard |
| | inv. 80 | | | | | | | | | | | Ménez 1989, f. 76 |
| | | | | | | | | | | | | Richard 1991, f. 101 |
| | Drag. 17 | | | | | | | | | | | r. o. : Tilhard |
| | Drag. 29 | | | | | | | | | | | r. o. : Tilhard |
| | Ritt. 8 | | | | | | | | | | | r. o. : Tilhard |
| | Ritt. 9 | | | | | | | | | | | r. o. : Tilhard |
| | inv. 29 | | | | | | | | | | | Ménez 1989, f. 24 |
| inv. 74 | | | | | | | | | | | Joly 1996, fig. 10, n° 4 | |
| datation proposée | | | | | | | | | | | | |

Tableau 4 - Calage chronologique de l'état 2a.

Leur principale différence réside dans la forme de leurs panses, concave pour l'une et plutôt convexe pour l'autre. Un fond plat correspond vraisemblablement à la base d'un de ces vases. L'ensemble comprend aussi une grande lèvre (n° 53) entièrement poissée, un bord (n° 36) de section triangulaire à large méplat supérieur, légèrement incliné vers l'intérieur, avec quatre tores concentriques ; également un bord supérieur de grand vase (n° 52), possédant aussi une très large lèvre ornée de cinq bourrelets concentriques sur le méplat rabattu horizontalement vers l'extérieur et un bord de vase également fermé (n° 48), qui présente une lèvre arrondie à sillon médian et rabattue vers l'extérieur.

□ *La céramique type "Beuvray"*

Elle n'est représentée que par des petits tessons de panses de gobelets décorés sur la paroi externe de petits motifs réguliers en dents de scie. Trois formes ont pu être dessinées : les vases (n°s 42 et 43) qui ont une paroi de panse verticale dont le bord se compose d'un large bandeau mouluré à sa base et dont la lèvre ronde est soulignée par une rainure sur la surface externe, et une cruche (n° 45) à panse globulaire qui repose sur un pied annulaire.

□ *La céramique engobée blanc*

Elle regroupe des petits fragments épars, issus de quatre vases différents dont la morphologie n'a pas pu être précisée davantage. Les cruches sont représentées par un fond annulaire qui surmonte une panse très évasée à la base. Il y a aussi deux lèvres dont l'une est en forme d'entonnoir, un col étroit et des anses trifides ainsi qu'une attache à cinq tores assez large (5,5 cm) et plate.

□ *La sigillée*

Le groupe de sigillée est constitué de tout petits fragments représentatifs des Drag. 17 et 29, des Ritt. 8 et 9 et de deux assiettes, l'une de La Graufesenque, l'autre du service italique Ic. Une estampille italique, LTETTI, est à signaler (Oxé et Comfert 1968, n° 1965). Dans ce groupe se trouve aussi la partie supérieure d'une petite coupelle Drag. 24.

□ *La terra nigra*

Cet ensemble comprend un grand nombre de fragments épars de vases non identifiables. Les tessons auxquels peuvent se rattacher des formes connues sont aussi nombreux. Il s'agit d'assiettes de formes Ménez 23b, 27, 29 et 45, de vases-bobines, représentés notamment par un pied et un bord orné de deux baguettes sur sa partie supérieure. Une autre forme similaire (n° 35) proche de la forme Ménez 77, présente

sur la paroi interne une alternance de fines bandes horizontales mates et polies. Dans les formes fermées, seul un vase a pu être identifié (n° 39). Une forme Ménez 60 (n° 40) et un fragment de panse de coupe carénée qui se rapproche de la forme Ménez 72 font partie de ce lot.

5. La céramique de l'état 2b (Fig. 7).

L'état 2b correspond à la quatrième occupation du site. Des vestiges de venelle, de sol, de foyer, d'un puits et de deux murs ont été exhumés. La céramique comprend 41 % de commune claire, 27 % de commune sombre, 7 % de modelée, 7 % de céramique engobée blanc et de *terra nigra*, 7 % de type "Beuvray", 2 % de sigillée, 1 % de céramique engobée rouge ainsi que moins de 0,5 % de métallescente.

□ *La commune sombre*

Ce groupe est représenté par une lèvre ourlée de vase fermé, par une assiette (n° 57) dont le bord en bandeau est légèrement rentrant, par un bord de forme Ménez 74b et par un petit bol de forme Ménez 56 ainsi que par deux fonds plats.

□ *La commune claire*

Elle regroupe de tout petits fragments de lèvres rentrantes ou évasées au méplat mouluré, des fonds annulaires de cruches, un couvercle (n° 56) très plat qui se termine par une lèvre oblongue à l'extrémité arrondie qui s'épaissit et se relève en formant une petite gouttière autour du bord ainsi qu'une coupe tripode (n° 59).

□ *La céramique modelée*

Cette catégorie est attestée par la présence de deux fonds plats et par deux grosses lèvres aux méplats moulurés très larges de type "Besançon".

□ *La céramique type "Beuvray"*

Elle n'est présente qu'au travers de deux petits tessons de panse de gobelet.

□ *La céramique engobée blanc*

Ce groupe rassemble des menus tessons de deux vases dont les formes n'ont pas pu être identifiées.

□ *La sigillée*

La sigillée est représentée par une assiette et une tasse italiques, un Ritt. 5 de La Graufesenque, un Drag. 27 du sud de la Gaule, un Drag. 37 de Lezoux et une forme Ha. 7 du service italique b ou c. Seuls le tesson décoré (n° 136) et la petite tasse (n° 58) ont pu être dessinés.

□ *La céramique engobée rouge*

Elle n'est représentée que par un tout petit tesson de forme non déterminée.

| Etat 2b | | 14 | 37 | 54 | 68 | 69 | 96 | 192 | 235 | références orales ou bibliographiques |
|-----------------------|-------------------|---------|--------|--------|-------|----------|----------|---------|-----|---------------------------------------|
| occupation | forme | Auguste | Tibère | Claude | Néron | Flaviens | Antonins | Sévères | | |
| remblai -fondation | inv. 91 | | | | | | | | | Ménez 1989, f. 28 |
| | inv. 149 | | | | | | | | | r. o. : Tilhard |
| | inv. 57 | | | | | | | | | Ménez 1989, f. 74 |
| | Drag. 27 | | | | | | | | | r. o. : Tilhard |
| | tasse italique | | | | | | | | | r. o. : Tilhard |
| construction | inv. 105 | | | | | | | | | Ménez 1989, f. 60 |
| | assiette italique | | | | | | | | | r. o. : Tilhard |
| | inv. 25 | | | | | | | | | Ménez 1989, f. 87 |
| | Ha. 7 | | | | | | | | | r. o. : Tilhard |
| | Drag. 37 | | | | | | | | | r. o. : Tilhard |
| datation proposée | | | | | | | | | | |

Tableau 5 - Calage chronologique de l'état 2b.

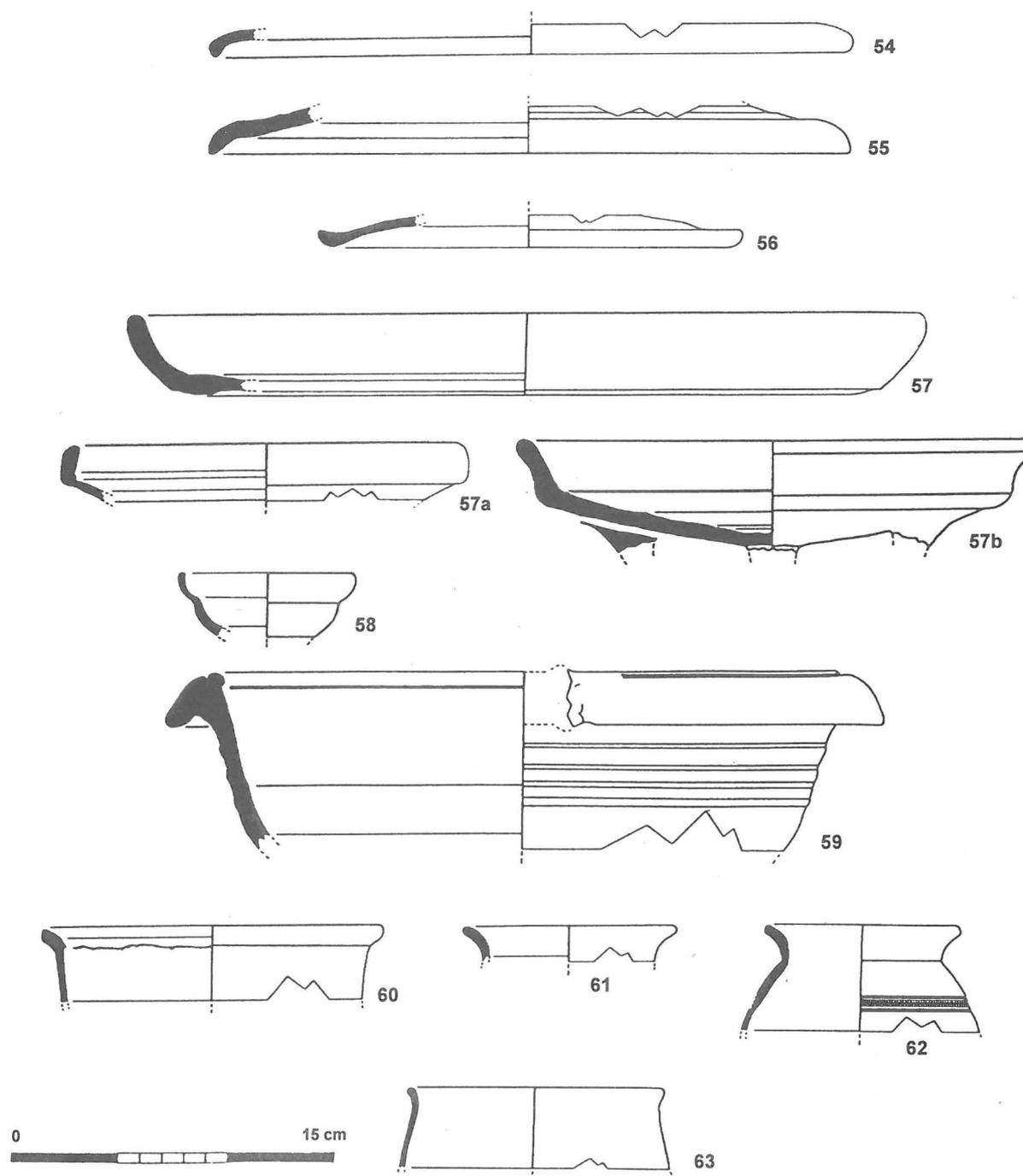


Figure 7 - Céramiques de l'état 2b (de Claude jusqu'aux Flaviens) du parc Saint-Paul à Bourges.

□ *La métallescente*

Cette catégorie n'est attestée que par un petit fragment de paroi fine décoré de guillochis disposés en escalier.

□ *La terra nigra*

Mis à part quelques fragments de forme indéterminée, la plupart des tessons en *terra nigra* sont identifiables. Ce lot comprend en effet deux coupes dont une Ménez 43, un grand couvercle (n° 55), deux lèvres de vase Ménez 63a, un bord de Ménez 60, une lèvre étroite, verticale à l'extrémité arrondie, un fond annulaire surmonté d'une panse très évasée. Egalement, une épaule de forme Ménez 88 ainsi qu'un bol (n° 60).

A cela s'ajoute un vase fermé (n° 63) et la partie supérieure d'un petit vase à panse globulaire décoré de fines bandes horizontales (n° 61).

6. La céramique de l'état 3 (Fig. 8 à 12).

L'état 3 est relatif à la dernière occupation du site et à sa totale désaffection. Il a livré deux demeures réparties de part et d'autre de la venelle et comprend de nombreux fragments de céramiques : 61 % de commune claire, 22 % de commune sombre, 3 % de *terra nigra*, 5 % de céramique à engobe rouge, 3 % de sigillée, moins de 2 % de céramique micacée dorée et de métallescente, moins de 1 % de céramique ardoisée,

| Etat 3 | | 14 | 37 | 54 | 68 | 69 | 96 | 150 | 200 | 250 | 300 | 400 | références orales ou bibliographiques |
|-------------------|-----------|---------|--------|--------|-------|----------|----|----------|-----|------------|-----|-----|---------------------------------------|
| occupation | forme | Auguste | Tibère | Claude | Néron | Flaviens | | Antonins | | Tétrarques | | | |
| fondation | Drag. 27 | | | | | | | | | | | | r. o. : Tilhard |
| | Ritt. 12 | | | | | | | | | | | | r. o. : Tilhard |
| | Drag. 11 | | | | | | | | | | | | r. o. : Tilhard |
| | inv. 138 | | | | | | | | | | | | r. o. : Tilhard |
| | inv. 140 | | | | | | | | | | | | r. o. : Tilhard |
| | inv. 141 | | | | | | | | | | | | r. o. : Tilhard |
| | inv. 50 | | | | | | | | | | | | Ménez 1989, f. 26 |
| | inv. 22 | | | | | | | | | | | | Santrot 1979, f. 219 |
| | inv. 99 | | | | | | | | | | | | Joly 1996, fig. 9, n° 6 |
| construction | Drag. 46 | | | | | | | | | | | | r. o. : Tilhard |
| | inv. 136 | | | | | | | | | | | | r. o. : Tilhard |
| occupation | Déch. 72 | | | | | | | | | | | | r. o. : Tilhard |
| | mortier | | | | | | | | | | | | r. o. : Tilhard |
| abandon | Drag. 45 | | | | | | | | | | | | r. o. : Tilhard |
| | Drag. 37 | | | | | | | | | | | | r. o. : Tilhard |
| | Déch. 72 | | | | | | | | | | | | r. o. : Tilhard |
| | mortier | | | | | | | | | | | | r. o. : Tilhard |
| | Drag. 30 | | | | | | | | | | | | r. o. : Tilhard |
| destruction | inv. 15 | | | | | | | | | | | | Santrot 1979, f. 384 |
| | inv. 54 | | | | | | | | | | | | Tuffreau-Libre 1992, p. 92 |
| | inv. 111 | | | | | | | | | | | | Desbat/Picon 1996, fig. 9, n° 1-114 |
| | inv. 17 | | | | | | | | | | | | Santrot 1979, f. 384 |
| | inv. 9 | | | | | | | | | | | | Ménez 1989, f. 90 |
| | inv. 10 | | | | | | | | | | | | Ménez 1989, f. 90 |
| | inv. 16 | | | | | | | | | | | | Bouthier 1996, p. 140, n° 5 |
| | inv. 117 | | | | | | | | | | | | Joly 1996, fig. 9, n° 6 |
| | inv. 8 | | | | | | | | | | | | Santrot 1979, f. 384 |
| | inv. 13 | | | | | | | | | | | | Santrot 1979, f. 384 |
| | Drag. 17a | | | | | | | | | | | | r. o. : Tilhard |
| | Ritt. 8 | | | | | | | | | | | | r. o. : Tilhard |
| datation proposée | | | | | | | | | | | | | |

Tableau 6 - Calage chronologique de l'état 3.

sablée, de céramique à engobe blanc et de modelée et presque pas de type "Beuvray".

□ La commune claire

Elle est composée d'énormément de fragments de cruches. Les cols de ces vases sont courts, étranglés à leur base et légèrement évasés. Ils sont surmontés par des lèvres débordantes formant une petite collerette au méplat oblique (n°s 125, 126, 127 et 128). Les anses sont bifides pour la plupart et de petite taille, exceptée une attache de très gros gabarit coudée et rubannée. Un autre individu de ce type possède deux anses bifides (n° 129). Sa panse vraisemblablement globulaire est surmontée d'un col court et large légèrement évasé qui s'achève par une lèvre épaisse et courbe. La transition lèvre/col se fait par l'intermédiaire d'une collerette. Une toute autre forme appartient à ce groupe, il s'agit d'une lampe en terre très claire et très fine (n° 130). Son médaillon central est cerné de deux rainures concentriques et son bec tubulaire est très court.

Un mortier (n° 75) a une lèvre en forme de collerette sur laquelle est greffé un large bec verseur. Une rainure scinde son méplat. Il présente une râpe interne de quartz. Des coupes aux lèvres presque identiques dans leur forme (n°s 78 et 79) ont des parois très épaisses. La panse de l'une des deux est hémisphérique, celle de la seconde, plus droite, présente une surface irrégulière scandée de bourrelets d'inégales grosseurs. Quant au petit vase fermé (n° 86), il repose sur un pied

annulaire sculpté dans la masse. Le fond est très épais, la panse ronde a une paroi très irrégulière qui s'achève par une lèvre fine, longue et évasée.

□ La commune sombre

Elle renferme de nombreux tessons épars ainsi que des fragments de lèvre longue formant un col (n° 100), de lèvre courte simplement rabattue à l'horizontale vers l'extérieur (n° 85), de lèvre évasée (n° 68) ou rentrante (n° 72), des fonds plats graffités (n°s 141 et 151) ou pas, des pieds creux de tripodes, des vases fermés (n° 91) au col court surmonté d'une lèvre évasée à l'extrémité arrondie ou scindée par un sillon, des coupes tripodes (n°s 69 et 70) aux panses hémisphériques ou carénées qui reposent sur des pieds de section ovale et qui portent toutes des traces de rubéfaction sur la surface interne. Ce groupe technique renferme aussi beaucoup de petits vases fermés aux panses globulaires et aux lèvres plus ou moins longues et évasées (n°s 85, 100 et 117) ainsi que des assiettes ou coupes (n° 63) aux finitions soignées.

□ La céramique ardoisée

Le seul exemplaire de ce groupe trouvé dans le site de Saint-Paul est un petit vase fermé (n° 95) à col tronconique surmonté d'une petite lèvre ourlée légèrement débordante. La panse est globulaire, elle repose sur un pied annulaire. Des arrachements de pâte dus notamment aux cristaux de quartz ont fait de nombreuses rainures horizontales sur la partie inférieure de la panse. La présence de débris de végétaux détruits

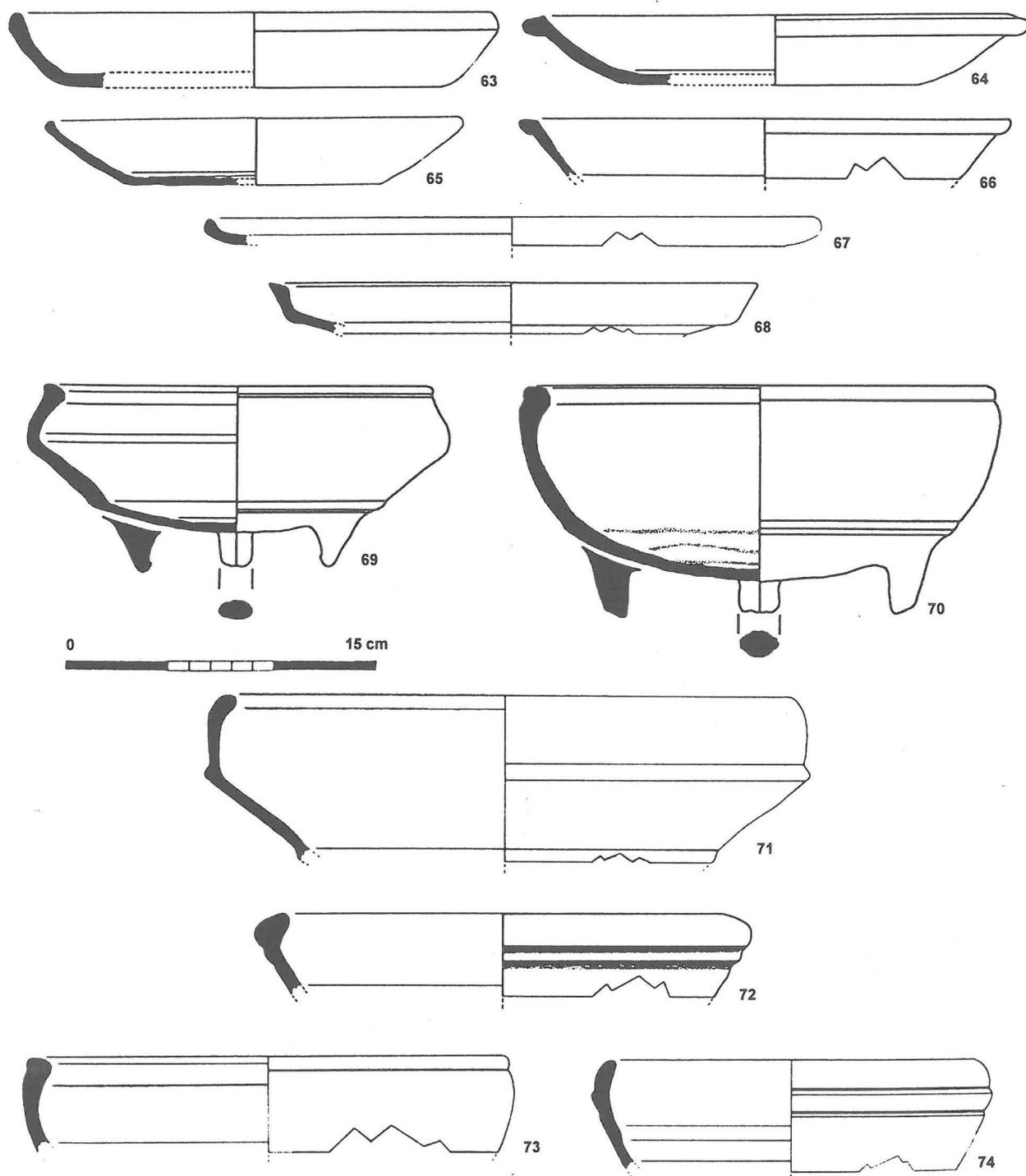


Figure 8 - Céramiques de l'état 3 (II^e et III^e s.) du parc Saint-Paul à Bourges.

à la cuisson a également maculé la surface externe de petites alvéoles plus ou moins filiformes. La paroi interne est nettement marquée par les traces de doigts du potier et l'ombilic du fond du vase est aussi très prononcé. La surface interne est grumeleuse alors que la paroi interne a été bien lissée. L'engobe couvre entièrement le vase, y compris le fond : il a sans doute été déposé par trempage, les empreintes digitales du potier sont en effet visibles à la base du vase.

□ *La céramique modelée*

Elle est présente par des tessons épais. Les vases

ont des lèvres à méplat composé de 4 ou 7 tores concentriques (n^{os} 123 et 124). Elles sont rentrantes. Les panses sont globulaires ou évasées.

□ *La céramique engobée rouge*

Ce groupe comprend une assiette à panse courbe et au fond cannelé (n^o 57). Il y a également des fragments de panse globulaire de cruche et un pied annulaire appartenant vraisemblablement au même vase. L'engobe se trouve sur la face interne du fond et à partir de la mi-hauteur inférieure de la panse. Il donne l'impression d'avoir été brossé.

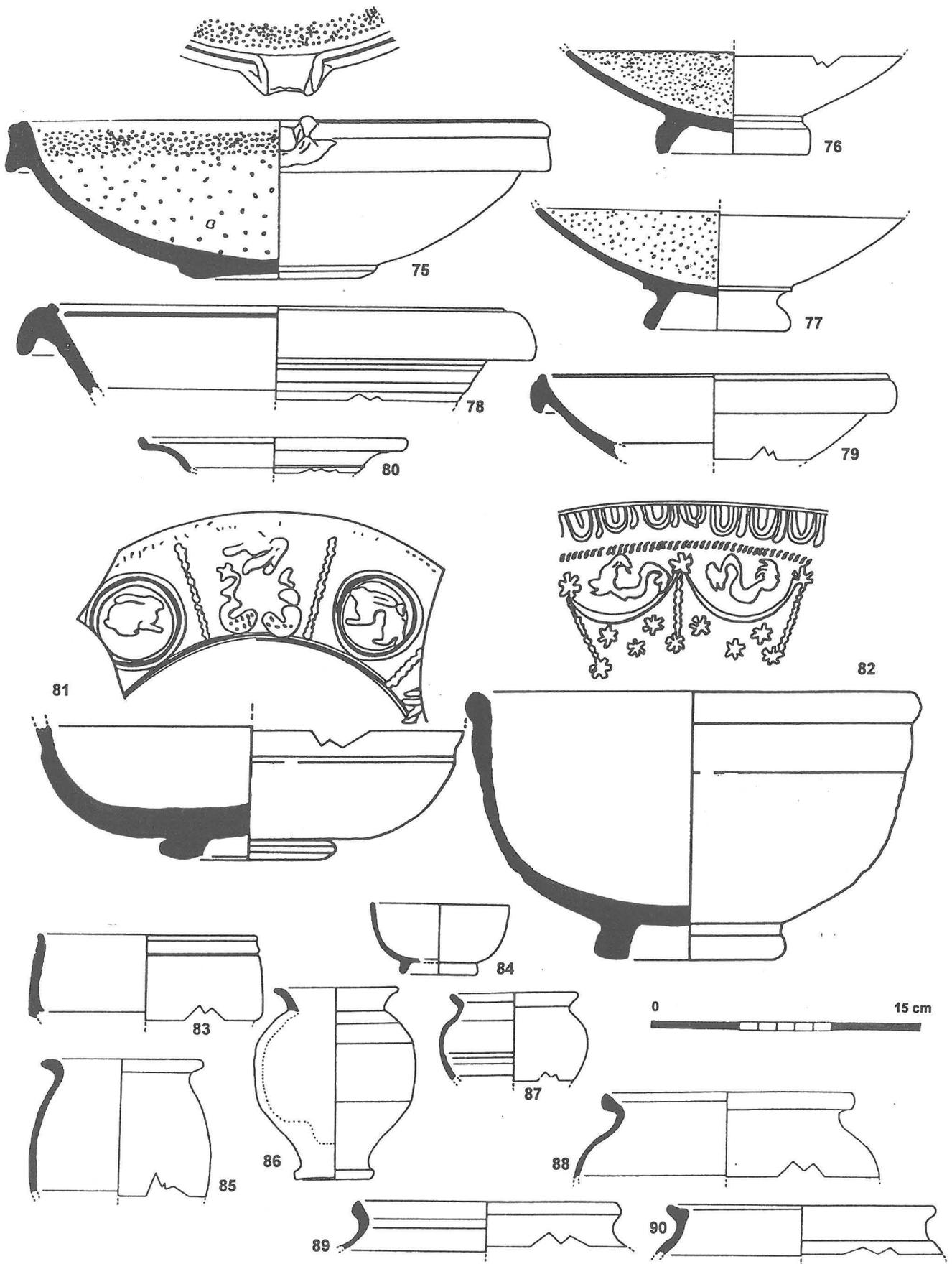


Figure 9 - Céramiques de l'état 3 (II^e et III^e s.) du parc Saint-Paul à Bourges.

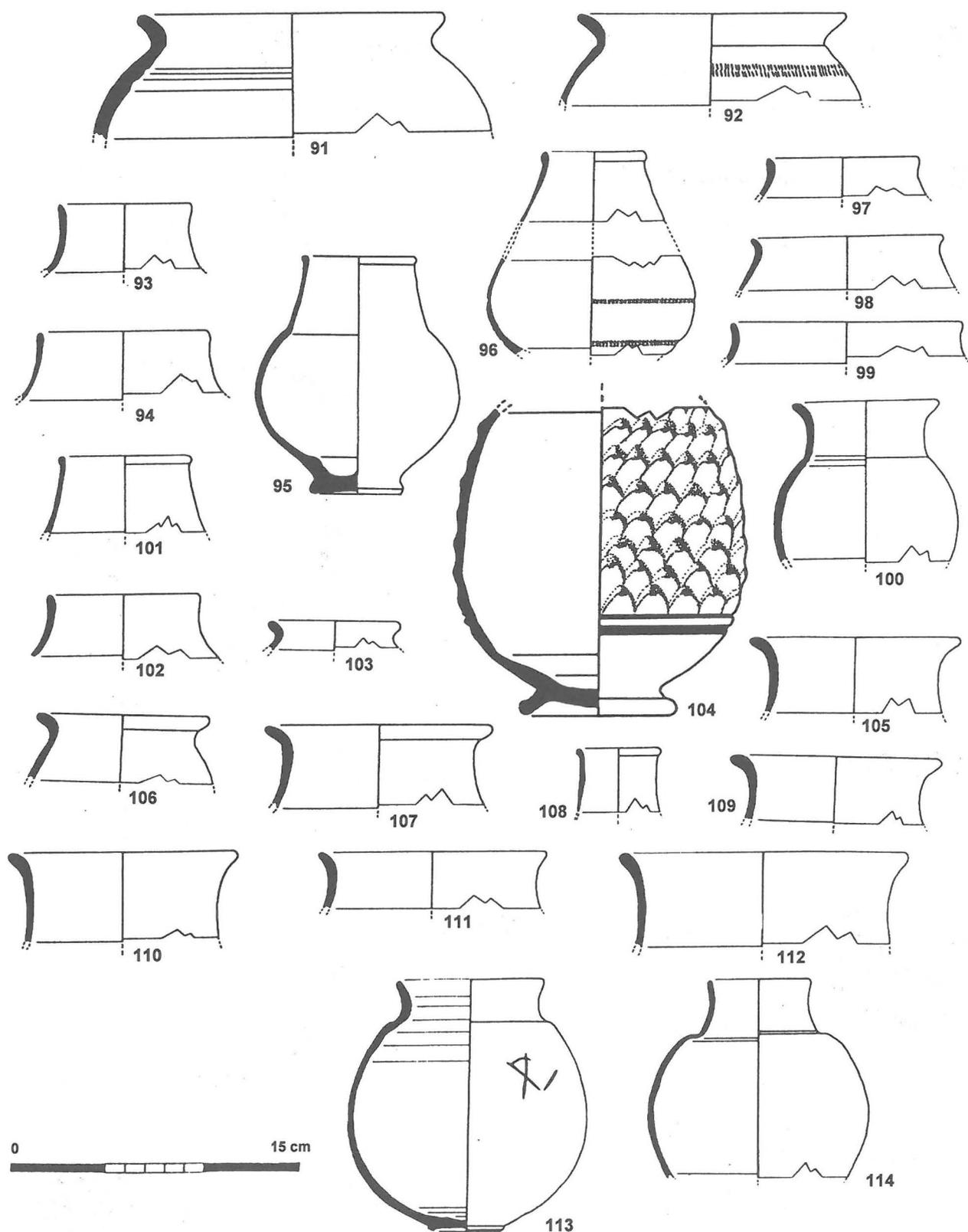


Figure 10 - Céramiques de l'état 3 (II^e et III^e s.) du parc Saint-Paul à Bourges.

□ *La céramique type "Beuvray"*

Cette catégorie est représentée par les tessons de gobelets tournés dans une pâte rose et présentant sur leurs parois externes soit un décor de "pointes de flèches" disposées en quinconce et tournées vers le

haut, soit des motifs de losanges imbriqués les uns dans les autres.

□ *La terra nigra*

Elle se compose de nombreux fragments épars de panses ou de petits fonds plats ; de tessons présentant

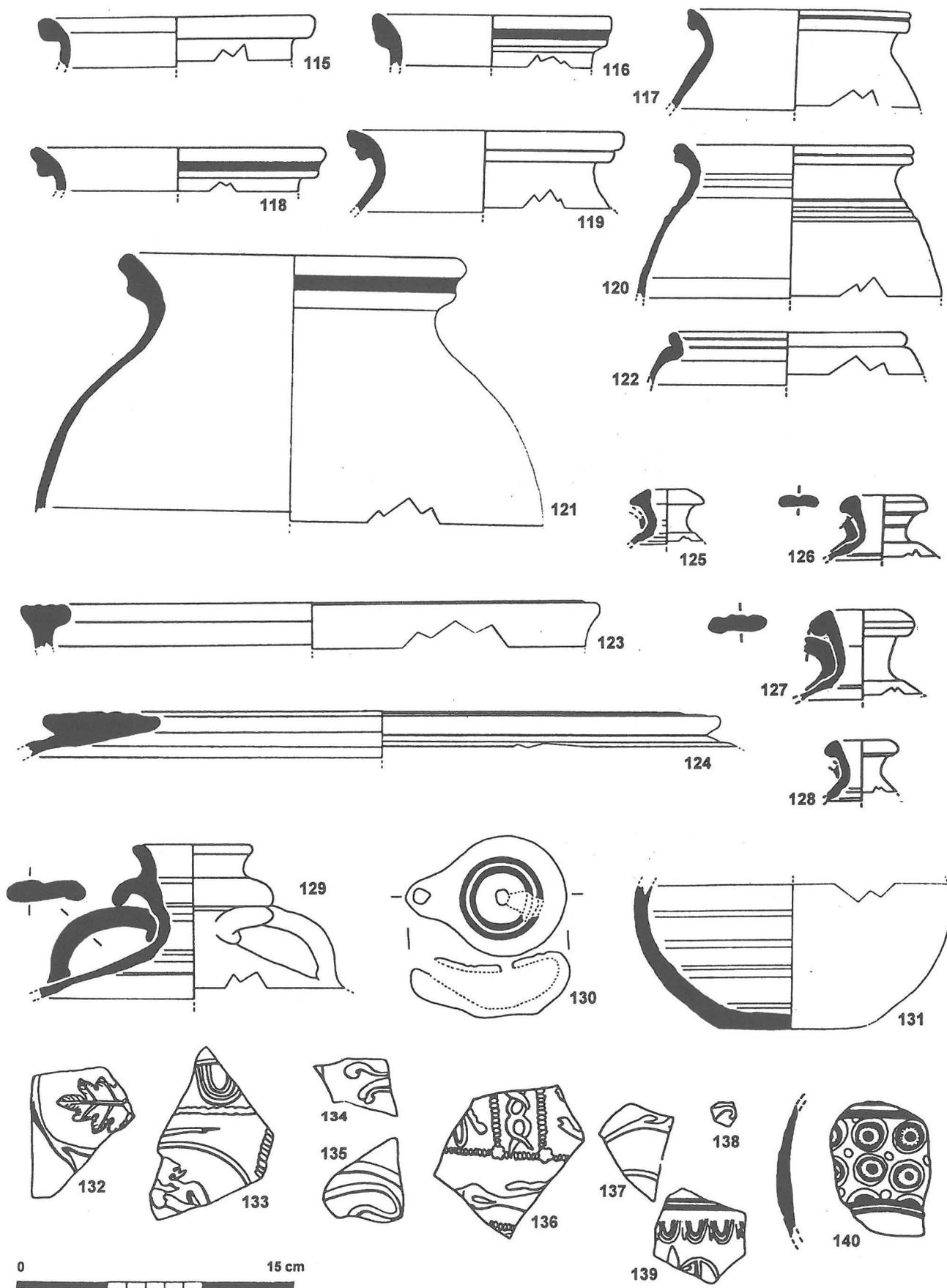


Figure 11 - Céramiques de l'état 3 (II^e et III^e s.) du parc Saint-Paul à Bourges.

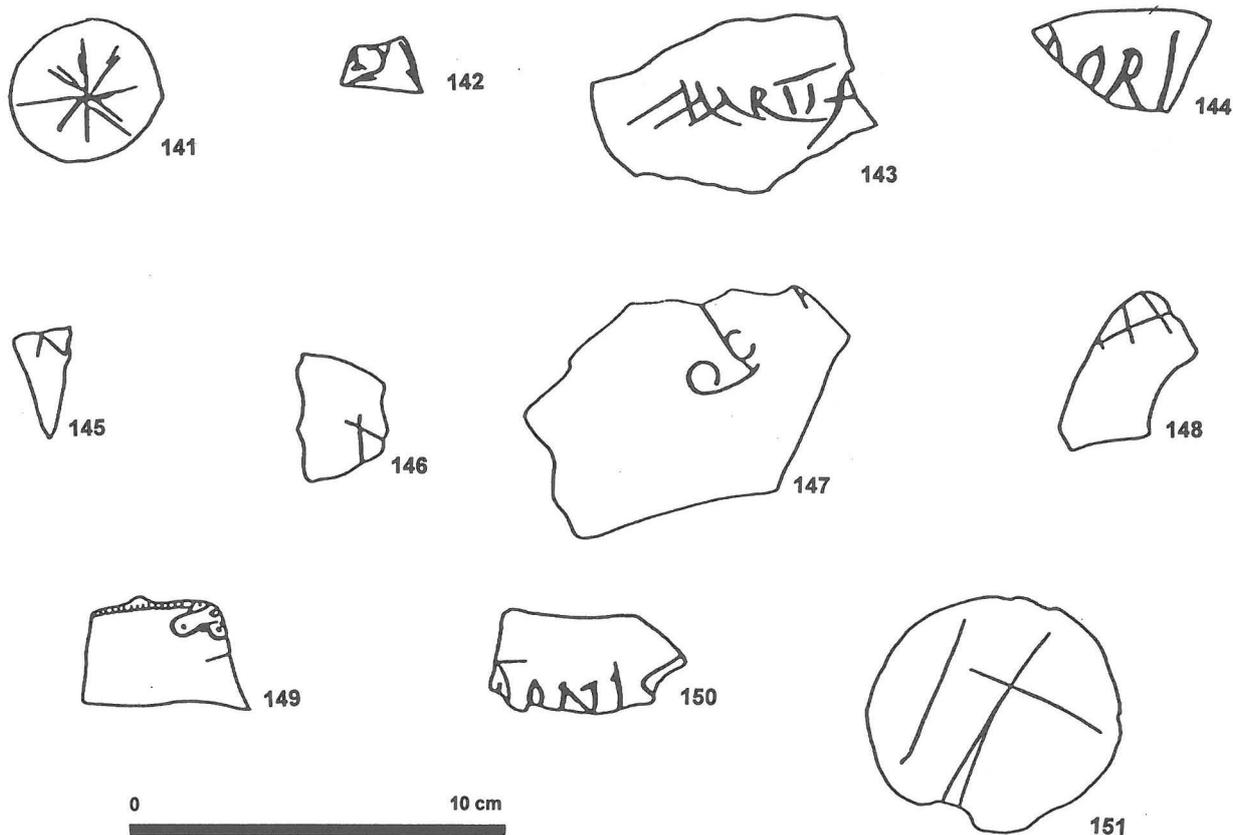


Figure 12 - Graffites post-cuisson de l'état 3 (II^e et III^e s.) du parc Saint-Paul à Bourges.

des graffites réalisés après cuisson (n^{os} 141 à 151), de formes d'assiettes (n^o 64), de larges coupes carénées (n^o 71) et d'un grand nombre de petits vases fermés (n^{os} 113 et 114). La pâte, toujours très fine et très micacée, est revêtue d'un engobe noir, bien lustré.

□ *La céramique engobée blanc*

Elle comprend des lèvres en forme d'entonnoir, des tessons épars aux parois fines et guillochées, un fragment de panse sphérique avec un décor de larges bandes horizontales peintes de couleur ocre. Un fond épais avec un engobe rouge sur sa surface interne ainsi qu'une base de cruche en pâte fine mais aux parois épaisses (FA6) font aussi partie de ce lot.

□ *La céramique sablée*

Elle n'est présente que par quelques tessons épars.

□ *La métallescente*

Cet ensemble se compose de petits tessons aux parois minces. Certains sont ornés de motifs à la barbotine (arabesque ou guirlande végétale), de décors de fleurs stylisées obtenus au poinçon (n^o 140) ou plus simplement d'étroites bandes horizontales guillochées. Parmi les formes recueillies, il faut noter un petit vase fermé dépourvu de son col et qui présente une panse entièrement décorée d'écaillés (n^o 104). Il y a aussi un col tronconique (n^o 101) et un petit pied annulaire.

□ *La céramique micacée dorée*

Elle comprend deux vases ouverts (n^{os} 73 et 74) aux parois épaisses

□ *La sigillée*

De la production italique, elle comprend : une tasse

Ha. 7 du service b ou c, une assiette du service lb et un Drag. 11. La production du sud de la Gaule est représentée par un Drag. 27, un Ritt.12, un Drag. 35, une tasse, un Drag. 30 et un Drag 24. Le reste des tessons provient de Lezoux. Ce matériel du centre de la Gaule renferme des fragments décorés d'un arrière-train d'animal (n^o 134), de rinceaux (n^{os} 135 et 137) d'un motif anthropomorphe (n^o 132) proche du n^o 624 d'Oswald, d'oves (n^o 139), de feuilles d'eau (n^o 138), de dauphins (n^o 82) et de lapins (n^o 81). Les formes correspondent à un Drag. 46 du service c, six Déch. 72 (dont le n^o 132), cinq mortiers (n^{os} 76 et 77) une assiette, trois Drag. 37, un Drag. 45, un Drag. 17a, un Drag. 30 et un Ritt. 8.

IV. CONCLUSION

L'étude des céramiques du parc Saint-Paul permet donc de découvrir quelques formes de vases utilisées à Bourges à l'époque gallo-romaine et de proposer des éléments de datation absolue. Les céramiques qui feront l'objet de nos prochaines études permettront d'enrichir le tessonnier ainsi que le corpus de formes et de mettre en évidence des points de comparaisons ou de divergences entre les différents sites. A cette occasion, les importations, les datations et leur corrolaire, la résidualité, seront notamment abordées de manière plus approfondie afin d'inscrire au mieux ce travail dans une perspective historique pertinente.

BIBLIOGRAPHIE

- Amelin et Chartrain 1993** : P. AMELIN et A. CHARTRAIN, Présentation préliminaire d'un atelier augusto-tibérien à Gièvres (Loir-et-Cher), terra nigra, commune et Besançon, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Versailles*, 1993, p. 225-238.
- Bouthier 1996** : A. BOUTHIER, La production des vases miniatures de l'atelier de Cosne-sur-Loire (Nièvre), Historique et description des découvertes, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Dijon*, 1996, p. 139-140.
- Chevrot et Troadec 1992** : J.-F. CHEVROT et J. TROADEC, *Le Cher*, Carte archéologique de la Gaule, Paris, 1992.
- Desbat et Picon 1996** : A. DESBAT et M. PICON, Les céramiques métallescentes de Lyon, typologie, chronologie et provenance, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Dijon*, 1996, p. 475-490.
- Ferdière et Villard 1993** : A. FERDIERE et AVILLARD, *La tombe augustéenne de Fléré-la-Rivière (Indre) et les sépultures aristocratiques de la cité des Bituriges*, Mémoire 2 du musée d'Argentomagus, 7^e supplément à la R.A.C.F., Saint-Marcel, 1993.
- Ferdière 1972** : A. et M. FERDIERE, Introduction à l'étude d'un type céramique : les urnes à bord mouluré gallo-romaines précoces, dans *Revue Archéologique du Centre de la France*, 23, 1-2, 1972, p. 77-88.
- Joly 1996** : M. JOLY, *Terra nigra, terra rubra*, céramiques à vernis rouge pompéien, peintes et communes : répertoire, chronologie et faciès régionaux en Bourgogne romaine, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Dijon*, 1996, p. 111-138.
- Ménez 1989** : Y. MÉNEZ, Les céramiques fumigées ("terra nigra") du Bourbonnais. Etude des collections de Nérès-les-Bains et Châteaumeillant, dans *Revue Archéologique du Centre de la France*, 28, 2, 1989, p. 117-178.
- Oxe et Comfort 1968** : A. OXE et H. COMFORT, *Corpus vasorum arretinorum*, Bonn, 1968, p. 452.
- Richard 1991** : C. RICHARD, *Le Gué de Sciaux : fosses et céramiques tibéro-claudiennes*, Mémoires de la Soc. de Rech. Arch. de Chauvigny VI, Chauvigny, 1991, p. 154.
- Riquier 1996** : S. RIQUIER, *La céramique de la tène finale et du gallo-romain précoce du site de Saumeray, "Le Bas des Touches" (Eure et Loir), sauvetages urgents de 1992 et 1995*, Mémoire de M.S.T., Université François Rabelais, Tours, 1996, inédit.
- Santrot 1979** : M.-H. et J. SANTROT, *Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine*, Paris, 1979.
- Troadec 1996** : J. TROADEC, *Bourges*, Documents d'Evaluation du Patrimoine Archéologique des villes de France, Paris, 14, 1996.
- Tuffreau-Libre et Lintz 1994** : M. TUFFREAU-LIBRE et G. LINTZ, La céramique gallo-romaine du Haut-Empire à Argentomagus (Saint-Marcel, Indre), dans M. TUFFREAU-LIBRE et A. JACQUES (sous la dir.), *La céramique du Haut-Empire en Gaule belgique et dans les régions voisines : faciès régionaux et courants commerciaux (Actes de la table ronde d'Arras, 12-14 octobre 1993)*, Nord-Ouest Archéologie, 6, 1994, p. 227-283.
- Tuffreau-Libre 1992** : M. TUFFREAU-LIBRE, *La céramique en Gaule romaine*, Paris, 1992.



DISCUSSION

Président de séance : A. FERDIERE

Alain FERDIERE : Comme vous l'avez dit en introduction, il s'agit de l'étude préliminaire d'un ensemble stratifié en quatre phases en vue de l'examen systématique des céramiques de Bourges et, sans vouloir relancer le débat sur les problèmes de résidualité et de redéposition, je pense qu'il serait préférable de ne pas prendre en compte le matériel résiduel dans les phases récentes, sinon on risque d'avoir des répertoires artificiellement gonflés. A moins d'avoir mal compris, vous avez présenté des types Besançon dans la phase la plus récente ?

Nadine ROUQUET-RICHARD : Il y a des types Besançon dans toutes les phases.

Alain FERDIERE : C'est, à l'évidence, du matériel redéposé et je pense qu'on peut les éliminer. C'est une question de méthode dont on peut éventuellement discuter.

Armand DESBAT : Vous n'avez pas du tout évoqué les amphores ?

Nadine ROUQUET-RICHARD : Il y en a un peu mais elles sont étudiées par Céline Barthélémy dans le cadre de son DEA.

Armand DESBAT : Cela fait partie du faciès ...

Nadine ROUQUET-RICHARD : L'étude est en cours et j'espère pouvoir les intégrer après dans l'étude générale.

Robin SYMONDS : A propos de supprimer les céramiques résiduelles, je pense qu'il y a des risques ; un ensemble, c'est un ensemble. Dans l'étude de certains sites récents de Londres, j'ai présenté tout ce qu'il y avait, pour montrer que c'est comme cela, en indiquant les choses que l'on croit résiduelles. De les supprimer et de ne pas indiquer que cela existe me semble dangereux si jamais on change la chronologie d'une céramique ; il est alors difficile de revenir en arrière.

Alain FERDIERE : Oui, bien sûr, il y a des cas où cela peut se produire. Tu as raison. Ceci dit, je me suis peut-être mal exprimé. Je ne veux pas dire que j'exclus l'idée de les publier mais, à ce moment-là, il faut savoir si on présente le matériel d'une US ou le répertoire d'une période. Si on présente le répertoire d'une période, il faut les éliminer. Sur cette question, peut-être que certains ont d'autres avis ? Je pense que c'est une question méthodologique importante bien qu'on en ait parlé à d'autres occasions dans les congrès de la SFECAG ; c'est toujours une question d'actualité !